



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – JEUDI 15 OCTOBRE 2026

À Paris, les sirènes pèsent fortement dans le bruit ambiant

Une étude réalisée par Bruitparif et publiée aujourd'hui, mesure l'impact sonore des avertisseurs sonores des véhicules d'intérêt général et propose des pistes pour réduire les nuisances. Cette étude a bénéficié d'un cofinancement apporté par la Ville de Paris.

Réalisée du 21 mars au 14 avril 2025, la campagne de mesure a porté sur **dix sites** des 5e, 6e, 13e, 14e et 17e arrondissements. Huit se situent sur l'**axe reliant les hôpitaux Necker et de la Pitié-Salpêtrière** ; deux sur le **boulevard Malesherbes**, dont un à la **Porte d'Asnières**.

Plus de 22 500 événements sonores y ont été recensés en 23 jours, soit **98 sirènes par jour** et par site en moyenne. Sur neuf des dix sites étudiés, elles représentent en moyenne **41 % du bruit ambiant le jour** et **29 % la nuit**.

Une sirène toutes les 11 minutes en journée

En moyenne, les sirènes sont audibles pendant **21 minutes cumulées par jour** et par site. Environ 86 % des événements surviennent entre 6 h et 22 h, soit **une sirène toutes les 11 minutes en journée**, contre **une toutes les 34 minutes la nuit**. Le nombre et la durée cumulés des sirènes diminuent de près de moitié le week-end par rapport aux jours ouvrés.

Les sirènes de police sont les plus nombreuses (58 % des événements), devant les UMH (unités mobiles hospitalières) (20 %), les pompiers (16 %), puis la gendarmerie (5 %) et les ambulances (2 %).

Des passages intenses et particulièrement marquants la nuit

Hors site du 118 boulevard du Montparnasse, les niveaux maximaux (LAfmax) médians au passage sont compris **entre 74 et 90 dB(A)**, selon les sites et les catégories de véhicules. Certains événements atteignent 100, voire 110 dB(A). **Les sirènes des unités mobiles hospitalières** (UMH, de type SAMU ou SMUR) **sont globalement les plus bruyantes**.

Les niveaux maximaux baissent en moyenne de 3 à 4 dB(A) la nuit, cette diminution peut atteindre jusqu'à 10 dBA sur certains sites, ce qui peut être le témoin de l'activation du mode nuit par une proportion non négligeable des véhicules qui en sont équipés. Pourtant, les sirènes se détachent davantage du bruit de fond, plus faible à ces heures : l'écart atteint en moyenne 25 dB(A) la nuit, contre 22 dB(A) le jour.

Des différences importantes selon les sites

Au **125 boulevard de Port-Royal**, le site le plus exposé en nombre de sirènes, **155 événements** sont recensés chaque jour en moyenne. Les sirènes y représentent près de **56 % de l'énergie**

sonore ambiante. La proximité de l'hôpital Cochin-Port-Royal et de la caserne de Port-Royal contribue à la récurrence des sirènes d'UMH (32 sirènes en moyenne sur 24 heures) et de pompiers (34 en moyenne sur 24 heures).

À la Porte d'Asnières, les **sirènes de type police** sont les plus nombreuses : environ **100 par jour**. Cette tonalité équipe aussi les véhicules de transport de détenus. Le secteur, proche du **tribunal judiciaire de Paris**, présente les **niveaux sonores moyens associés aux sirènes les plus élevés** de la campagne.

Au 118 boulevard du Montparnasse, la **contribution des sirènes** au bruit ambiant est en revanche d'environ **2 %** seulement. Les véhicules prioritaires empruntent des voies de bus centrales, plus éloignées du point de mesure. Ce résultat illustre l'intérêt d'éloigner les véhicules bruyants des façades et des trottoirs lorsque l'aménagement le permet.

Les sirènes américaines peu fréquentes mais plus bruyantes

La campagne a détecté 393 événements associant une sirène dite « américaine » au deux-tons réglementaire, dont 93 % liés aux UMH, ce qui ne représente que de l'ordre de **deux sirènes américaines en moyenne par jour et par site**. Les niveaux maximaux observés avec cette combinaison sont de l'ordre de 6 à 25 dB(A) supérieurs à ceux des UMH utilisant uniquement le deux-tons, selon les sites, soit un niveau sonore perçu comme étant de **2 à 6 fois plus fort**.

Des pics de bruit qui entraînent des effets sanitaires

Selon les sites, entre **79 % et 100 % des sirènes détectées en période diurne** dépassent la valeur reconnue comme **gênante** (65 dBA en niveau maximal sur 1 seconde). De même, entre **89 % et 100 % des sirènes détectées en période nocturne sont susceptibles de perturber le sommeil des riverains** (dépassement de la valeur de 55 dBA, en niveau maximal sur 1 seconde, considérée comme seuil d'effet pour la perturbation du sommeil de court terme). Enfin, selon les sites, **entre 4 % et 87 % des nuits** (hors site du 118 boulevard du Montparnasse) présentent plus de 10 événements sonores générant un niveau LA_{max,1s} de plus de 70 dBA, et **ne respectent ainsi pas la recommandation du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP)**.

Des pistes pour réduire les nuisances

Bruitparif propose d'étudier ou d'encourager plusieurs évolutions : **généraliser le mode nuit** à tous les véhicules prioritaires et **rendre son utilisation obligatoire entre 22 h et 6 h ; abaisser les niveaux sonores minimum et fixer des niveaux maxima ; clarifier l'interdiction des sirènes dites américaines ; harmoniser les consignes d'usage**.

L'observatoire recommande également de privilégier l'utilisation par les véhicules prioritaires des **voies éloignées des riverains**, d'étudier la possibilité de recourir aux visioconférences pour **réduire certains déplacements de détenus** et d'explorer les **technologies** permettant d'alerter directement les conducteurs dans leur habitacle ou de faire passer le feu au vert lors de l'approche de véhicules prioritaires. Ces pistes visent à réduire l'exposition au bruit en maintenant la sécurité des secours et des autres usagers.

« Le bon fonctionnement des services d'urgence est évidemment primordial. Mais je suis convaincu que l'on peut trouver des manières de diminuer les nuisances sonores pour les riverains tout en permettant aux professionnels de continuer à bien travailler. Des solutions existent et nous proposons aux autorités d'en discuter pour faire évoluer les pratiques. Et une manière évidente de diminuer l'usage des sirènes, c'est d'améliorer la fluidité de la circulation ! »

Olivier Blond, Président de Bruitparif

Télécharger le rapport de l'étude : Rapport Bruitparif Sirènes

À propos de Bruitparif – Observatoire du bruit en Île-de-France, l'association Bruitparif poursuit 4 missions d'intérêt général :

- Caractériser le bruit sur le territoire via la gestion d'un réseau de surveillance du bruit (plus de 200 stations de mesure permanentes) et l'élaboration des cartes stratégiques de bruit ;
- Faire progresser les connaissances quant aux impacts sanitaires et socio-économiques du bruit ;
- Accompagner la mise en œuvre des politiques publiques de lutte contre le bruit, notamment dans le cadre de la directive européenne 2002/49/CE ;
- Informer le grand public.

Contacts presse

Fanny Mietlicki, tél : 01 83 65 40 40 / 06 72 42 10 44 - presse@bruitparif.fr - www.bruitparif.fr